

Le référentiel de validation interne des compétences et d'acquis professionnels



Conseiller référent (niveau III)

Filière conseil à l'emploi

Sommaire

- Avant-propos p.3
- A quoi sert le référentiel de validation ? p.4
- Les éléments de contenu de l'emploi repère p.5
- Le principe de validation dans l'emploi repère p.6
- Les compétences clefs p.7
- Les activités de l'emploi repère p.10
 - Les activités référencées réalisées en interne ou dans un contexte externe
 - Les activités non référencées réalisées en fonction du contexte d'exercice de l'emploi
- Les acquis formalisés de la formation et de l'expérience p.19

Le métier du conseil à l'emploi consiste à mobiliser le ou les service(s) adapté(s) à la situation analysée (information, conseil dans le domaine du recrutement, de la recherche d'emploi, du placement...) contribuant ainsi au placement des demandeurs d'emploi, à la satisfaction du besoin de recrutement.

L'emploi de conseiller référent se situe au niveau III des emplois de la filière conseil à l'emploi et travaille dans une relation de service orientée client dont la finalité est le placement et la satisfaction du besoin de recrutement.

Depuis 2006, l'offre de service a évolué avec la mise en place du suivi mensuel personnalisé.

- Ce référentiel introduit les évolutions déjà constatées du métier ainsi que les changements induits dans le contexte des activités.
- La commission de validation appréciera la validation de vos acquis et compétences en prenant en compte l'intégration progressive dans votre pratique professionnelle de ces évolutions.
- Dans ce contexte, vous pouvez illustrer votre pratique à l'aide de situations professionnelles que vous mettez en œuvre au quotidien. Par exemple, vous pouvez vous appuyer sur un entretien PPAE ou de suivi, une gestion de votre portefeuille....

A quoi sert le référentiel de validation ?

Pour l'agent

- Il sert à construire son dossier de validation en lui permettant de décrire sa pratique professionnelle pour valoriser les compétences et les acquis professionnels de son emploi.

Pour l'encadrement

- Il sert à identifier le niveau requis pour attester de la réalisation des activités lorsque l'agent le sollicitera.

Pour la commission de validation

- Il sert à évaluer si le candidat possède les compétences et les acquis professionnels nécessaires à la validation dans son emploi.

Les éléments de contenu de l'emploi repère

Le contenu de l'emploi se caractérise par :

Des compétences clefs

Définition : ensemble des « ressources », connaissances, savoir-faire, que la personne mobilise pour agir avec compétence.

Il s'agit de **compétences incontournables et caractéristiques de l'emploi**, qu'il faut posséder pour être validé dans son emploi. Elles sont mobilisées dans les activités référencées et/ou dans d'autres activités exercées réalisées en fonction du contexte d'exercice de l'emploi pour répondre à la demande de l'Établissement.

Elles s'identifient et s'évaluent à travers l'ensemble des activités et situations professionnelles.

Un ensemble d'activités

Les activités référencées

Exprimées sous forme de finalité vers le client interne ou externe : elles définissent le cœur de métier au sein de la filière du conseil à l'emploi. Elles doivent pouvoir être mises en œuvre par l'ensemble des agents.

Les activités non référencées

Exercées dans le cadre de l'emploi mais non référencées, elles peuvent être réalisées en interne et/ou dans un contexte d'exercice externe. Elles dépendent des spécificités des structures, des publics, des missions et du contexte d'activités. **Néanmoins, elles répondent à la demande ou à un besoin de l'Agence et doivent être en lien avec les compétences clefs requises dans l'emploi**

Des acquis formalisés de l'expérience et/ou de la formation que l'agent souhaite valoriser.

Le référentiel de validation :

- permet **d'évaluer les compétences et les acquis professionnels à partir de la description de l'activité ;**
- donne **des éléments de contenu de l'emploi ;**
- précise **les critères objectifs** pour orienter la constitution du dossier de validation et fonder la décision de la commission régionale de validation.

Le principe de validation dans l'emploi repère

La validation interne des compétences et d'acquis professionnels s'effectue à partir :

- **des activités réalisées (activités attestées) :**

L'évaluation de ce champ permet de mettre en évidence le spectre des activités réalisées par l'agent dans son emploi et d'apprécier le niveau de maîtrise des activités dont certaines avec un degré d'expertise élevé ;

- **de la description de la pratique professionnelle en décrivant trois activités choisies par l'agent :**

La description de la manière de procéder permet de souligner la présence ou non des compétence clefs et de préciser le degré de maîtrise des compétences clefs mobilisées dans la mise en œuvre des activités et situations professionnelles ;

- **des acquis formalisés de la formation et de l'expérience que l'agent souhaite valoriser ;** il s'agit des titres et diplômes obtenus, des actions de formation initiales ou continues, ainsi que de l'expérience professionnelle hors ANPE, en lien avec l'emploi.

Cette validation s'appuie sur le dossier écrit et le cas échéant sur les compléments recueillis lors de l'entretien.

Les compétences clefs de l'emploi repère

A noter

La maîtrise de l'ensemble des compétences clefs est une **condition indispensable pour être validé.**

Pour réaliser les activités demandées par l'Établissement dans le cadre de leur emploi, les agents doivent mobiliser des compétences, c'est-à-dire des ressources personnelles (connaissances, savoir-faire, etc.) ou des ressources de leur environnement local.

Pour chaque emploi, le référentiel présente les compétences clefs, caractéristiques du niveau d'emploi dans la filière métier.

Les compétences clefs identifiées pour l'emploi de conseiller référent sont :

- « Maîtriser l'analyse d'une situation de travail et/ou d'un emploi » ;
- « Maîtriser la conduite d'entretien » ;
- « Maîtriser le traitement des informations pour produire des services, des actions concourant au placement et/ou à la satisfaction de l'offre » ;
- « Maîtriser la transmission d'expertise à un collègue et/ou à un collectif » ;
- « Maîtriser la production d'outils et de méthodes d'intervention ».

Le référentiel de validation précise pour chacune des compétences clefs :

- **Des exemples d'activités et de situations professionnelles** dans lesquelles la compétence clef se mobilise, permettant à l'agent de décrire sa pratique professionnelle lorsqu'il y est invité dans le dossier de validation ;
- **Des critères d'appréciation de la commission de validation permettant :**
 - à l'agent d'identifier le niveau d'exigence requis pour maîtriser la compétence ;
 - à la commission régionale de validation d'organiser son questionnement et de fonder son évaluation ;
 - au responsable d'attester la réalité de la pratique professionnelle.

Ces **compétences clefs** s'identifient et s'évaluent dans la description des activités et des situations professionnelles.

C'est à partir de la description des activités et de l'analyse de sa pratique professionnelle que seront identifiées les compétences mises en œuvre et que la commission évaluera si l'agent maîtrise les compétences clefs de l'emploi.

La situation professionnelle est un ensemble d'éléments qui précise le contexte dans lequel se réalisent les activités et se mobilisent les compétences. Elle se caractérise par un lieu d'exercice, par la nature de la relation d'exercice (avec qui et pour qui on fait l'activité) ou par un ensemble coordonné d'actes professionnels.

Les compétences clefs de l'emploi repère

Formulation de la compétence clef	Exemples d'activités et de situations professionnelles dans lesquelles elle se mobilise	Sur quels critères la commission régionale de validation l'évalue ?
C1	Maîtriser l'analyse d'une situation de travail et/ou d'un emploi	▪ Dans toutes les activités et les situations professionnelles ayant pour objet la formalisation d'un profil professionnel, d'un descriptif de poste, la mise en évidence de critères. <i>Par exemple : entretien individuel avec un demandeur d'emploi (profil, projet), avec un employeur (définition des besoins et modalités de recrutement).</i> <i>Analyse de poste en entreprise. Gestion de portefeuille / Analyse de fichier et de portefeuille de demandeurs d'emploi (pour une mise en relation, pour un suivi).</i>
C2	Maîtriser la conduite d'entretien	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ▪ Utilisez les techniques et méthodes d'analyse d'une situation, d'un emploi, d'une activité. ▪ Mobilisez des ressources internes et/ou externes (sources d'information, acteurs, moyens). ▪ Traitez et hiérarchisez les informations. ▪ Formalisez les analyses et les résultats.
	▪ Dans toutes les activités et les situations professionnelles ayant pour objet la mise en œuvre d'actions ajustées ou personnalisées à la situation de l'interlocuteur, concourant à la satisfaction de l'offre ou de la demande d'emploi. <i>Par exemple : PPAAE, entretien de recueil d'offre et/ou de négociation, proposition d'une mesure, d'une prestation, avec un demandeur d'emploi (profil, projet,), avec un employeur (définition des besoins de recrutement).</i>	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ▪ Utilisez les techniques d'entretien selon les finalités de l'entretien, premier entretien, de suivi, entretien de négociation.... ▪ Contractualisez et cadrez l'entretien (objectif, rôle, évaluation des résultats) selon les finalités ▪ Partagez votre analyse et les conclusions (co-production). ▪ Vérifiez la satisfaction du client sur la plus-value apportée.

Les compétences clefs de l'emploi repère

Formulation de la compétence clef		Exemples d'activités et de situations professionnelles dans lesquelles elle se mobilise	Sur quels critères la commission régionale de validation l'évalue ?
C3	Maîtriser le traitement des informations pour produire des services, des actions concourant au placement et/ou la satisfaction de l'offre	- Dans toutes les activités et les situations professionnelles ayant pour objet la proposition de service, d'actions concourant au placement ou satisfaction de l'offre. Par exemple : entretien de construction du PPAE (projet personnalisé d'accès à l'emploi, entretien de suivi, de bilan des actions engagées sur le plan d'action à poursuivre, sur la réduction des écarts, entretien de recueil d'offre et/ou de négociation, proposition d'une mesure, d'une prestation. - Dans les activités et les situations de travail sur dossier (de préparation de l'action). Par exemple : analyse d'un fichier, d'un portefeuille de demandeurs d'emploi, d'entreprises ; contribution dans le cadre d'un plan d'action, d'un forum....	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Recherchez auprès de différentes sources (internes, externes) les éléments d'information sur l'environnement, les métiers. - Utilisez les outils informatiques. - Analysez et synthétisez les informations recueillies. - Posez le diagnostic et partagez l'analyse. - Passez à la résolution de problème en rendant acteur le client - Ajustez les conseils techniques, les actions pour agir en les personnalisant à la situation de l'interlocuteur. - Vérifiez l'adhésion de l'interlocuteur à la solution proposée.
C4	Maîtriser la transmission d'expertise à un collègue et/ou à un collectif	Dans toutes les activités et situations professionnelles ayant pour objet de faciliter le travail de co-production Par exemple : situation de transfert aux collègues (tutorat, accueil d'un nouvel arrivant) Préparation d'un plan d'action, d'un suivi de plan d'action en entretien et/ou en réunion etc.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Choisissez les modalités pédagogiques en fonction de l'interlocuteur, du thème et du contexte - Mobilisez les ressources nécessaires internes, externes - Évaluez l'impact de votre action (indicateurs etc.)
C5	Maîtriser la production d'outils et de méthodes d'intervention	Dans toutes les activités et situations professionnelles ayant pour objet de faciliter le travail de co-production et de production de service, d'actions en direction des clients et des collègues Par exemple : préparation, mise en œuvre d'un plan d'action, proposition de service, analyse du portefeuille de demandeurs	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Traitez les informations (analyse, mise en perspective...) - Concevez, adaptez des outils, des techniques, des supports d'information - Proposez des méthodes d'intervention - Accompagnez la mise à disposition

Les activités de l'emploi repère

A1	Définir avec un demandeur d'emploi le profil et le(s) métier(s) recherché(s) au regard du marché du travail
A2	Élaborer un projet personnalisé d'accès à l'emploi et déterminer l'offre de service associée
A3	Assurer un suivi personnalisé vers l'emploi
A4	Formaliser et présenter des résultats aux demandeurs d'emploi et/ou aux entreprises
A5	Activer et gérer un portefeuille de demandeurs d'emploi
A6	Contribuer à la gestion de la liste
A7	Mettre à disposition des informations et de la documentation
A8	Informar, conseiller le(s) service(s) et suivre la réalisation des actions engagées (par des demandeurs d'emploi et/ou auprès des entreprises)
A9	Exploiter, capitaliser des informations et les partager
A10	Préciser les éléments essentiels de l'offre d'emploi au regard du besoin de l'employeur et des contraintes du marché du travail
A11	Traiter, suivre et clore une offre d'emploi

A12	Présenter et argumenter des offres aux demandeurs d'emploi et/ou proposer des candidatures à l'employeur
A13	Organiser et conduire son action de relation avec les entreprises
A14	Conseiller le responsable d'une entreprise dans ses projets de recrutement
A15	Aider un demandeur d'emploi à formaliser et valoriser ses compétences
A16	Monter un dossier de mesures pour l'emploi et/ou un dossier de formation
A17	Animer la zone de libre accès
A18	Mettre en œuvre et suivre des actions dans le cadre d'un partenariat
A19	Accompagner un agent en situation de travail
A20	Concevoir et mettre en œuvre un plan d'action
A21	Mettre en œuvre et suivre les actions sous-traitées

Les activités de l'emploi repère

Le référentiel de validation définit pour chacune des activités :

- Des sous activités indiquées à titre d'exemple *permettant à l'agent de s'assurer qu'il réalise bien l'activité définie.*
- Des critères d'appréciation de la commission de validation permettant :
 - à l'agent d'identifier le niveau d'exigence requis pour maîtriser l'activité ;
 - au N+1 d'identifier le niveau requis pour attester la réalisation de l'activité ;
 - à la commission de validation de fonder son évaluation lors de l'analyse de dossier, et le cas échéant d'organiser son questionnement lors de l'entretien.
- **Des exemples d'éléments** à présenter permettant à l'agent de décrire sa pratique professionnelle lorsqu'il y est invité dans le dossier de validation.
- Par exemple pour démontrer votre maîtrise de la conduite d'entretien, vous pouvez vous appuyer sur un entretien PPAE ou de suivi ; en ce qui concerne la maîtrise du traitement des informations... ; ou pour analyser une situation vous pouvez choisir la gestion de votre portefeuille.

Quelle est l'activité ?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A1 Définir avec un demandeur d'emploi, le profil et le(s) métier(s) recherché(s) au regard du marché du travail ■ Identifier tous les éléments du profil et l'expérience professionnelle du demandeur d'emploi ■ Clarifier certains points au regard du ROME et des profils de recrutement confiés par les entreprises ■ Préciser le(s) métier(s) recherché, le secteur de recherche, le salaire,... ■ Partager le diagnostic résultant de la prise en compte du profil du demandeur et du métier recherché avec l'interlocuteur. ■ Identifier la distance à l'emploi en analysant les écarts avec le métier recherché ou les exigences du marché (secteur de recherche, adéquation du projet, employabilité, autonomie... ■ Formaliser clairement les éléments dans le dossier du demandeur	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ■ Réalisez un diagnostic de situation : demande, besoin et contexte. ■ Analysez avec le demandeur les écarts entre son profil et l'emploi recherché, les conclusions, actions que vous en tirez. ■ Mobilisez les outils, données, méthodes etc. ■ Élaborez des grilles de questionnement. ■ Validez les résultats de l'analyse.	■ Un diagnostic de situation

Les activités de l'emploi repère

Quelle est l'activité ?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A2 Élaborer un projet personnalisé d'accès à l'emploi et déterminer l'offre de service associée ▪ Définir les actions de réduction des écarts résultant du diagnostic. ▪ Co-produire le service adapté. ▪ Rechercher et proposer des offres d'emploi, apporter les informations utiles au suivi de la recherche d'emploi. ▪ Positionner le demandeur dans un parcours. ▪ Reformuler et formaliser les choix retenus. ▪ S'engager sur les actions en les formalisant et en les planifiant.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ▪ Identifiez le niveau de service adapté. ▪ Construisez avec le demandeur d'emploi un plan d'action (nature des étapes à mobiliser, calendrier, etc.) adapté à sa situation et formaliser les engagements en combinant l'ensemble des ressources : acteurs internes, externes, les mesures, les prestations de services adaptées aux besoins identifiés. ▪ Maîtrisez les techniques et outils d'élaboration de projet. ▪ Effectuez un suivi dans la durée.	▪ Un projet d'accès à l'emploi conduit.
A3 Assurer un suivi personnalisé vers l'emploi ▪ Faire le point sur les actions réalisées, les avancées, les difficultés. ▪ Tirer des enseignements nécessaires ▪ Partager l'analyse avec le demandeur d'emploi . ▪ Proposer de nouvelles actions en vue de son placement. ▪ Ajuster et actualiser le PPAE chaque fois que nécessaire ▪ Partager et formaliser les engagements convenus	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ▪ Engagez une relation personnalisée apportant une plus value à chaque contact . ▪ Mobilisez ,combinez et gérer dans le temps les ressources nécessaires (acteurs internes, externes, les prestations à disposition, l'offre de service...). ▪ Ajustez périodiquement avec le demandeur les étapes, moyens de sa démarche en fonction des résultats obtenus. ▪ Vérifiez la réalisation des engagements pris dans la durée et en formalisez de nouveaux. ▪ Évaluez l'impact sur les résultats d'insertion.	▪ Un suivi d'un demandeur de votre portefeuille

Les activités de l'emploi repère

Quelle est l'activité ?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A4 Formaliser et présenter des résultats aux demandeurs et/ou aux entreprises ▪ Rappeler la commande ou les objectifs. ▪ Analyser et communiquer les résultats obtenus. ▪ Renégocier la commande si nécessaire.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ▪ Analysez des résultats en expliquant les écarts entre attentes et résultats. ▪ Argumentez de façon pertinente les écarts observés. ▪ Tirez des conclusions et les présentez au demandeur d'emploi et/ou à l'entreprise. ▪ Régulez des situations difficiles.	▪ Des conclusions d'actions menées ▪ Une renégociation d'une commande ▪ Un bilan d'une opération de recrutement
A5 Activer et gérer un portefeuille de demandeurs d'emploi ▪ Assurer une veille permanente sur son portefeuille ▪ Qualifier son portefeuille en fonction des différents critères (segments de publics, âge, typologie, actions...). ▪ Organiser et planifier les différents contacts avec le demandeur d'emploi dans le cadre du suivi mensuel ▪ Apprécier la nature et les modalités du suivi en regard de la situation des demandeurs d'emploi. ▪ Proposer des offres en dehors des contacts, effectuer de la ROC en fonction des profils des demandeurs. ▪ Suivre les étapes de réalisation, alerter, ajuster.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ▪ Analysez en mettant en perspective par rapport aux évolutions du marché du travail et des métiers et actualisez les informations relatives à votre portefeuille. ▪ Inscrivez les actions de votre portefeuille dans une logique de plan d'action (ALE/équipe sur l'offre et la demande). ▪ Suivez et analysez les mouvements de votre portefeuille (entrées et sorties). ▪ Mesurez la pertinence des actions au regard des objectifs fixés. ▪ Assurez un reporting régulier auprès de l'AEP.	▪ Une analyse de votre portefeuille ▪ Une typologie de situations identifiées, les solutions personnalisées apportées

Les activités de l'emploi repère

Quelle est l'activité ?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A6 Contribuer à la gestion de la liste - Assurer le contrôle des opérations(convocations, suivi des offres, des contacts). - Préparer les éléments permettant de statuer sur la situation d'un demandeur. - Repérer les difficultés de fonctionnement dans la gestion de la liste	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Mettez en place des outils de suivi des opérations dans le respect des instructions et de la réglementation. - Analysez la situation d'un demandeur d'emploi au regard de ses droits et obligations. - Résolvez les problèmes techniques rencontrés et formalisez des propositions d'amélioration des procédures de mise en œuvre	Un traitement d'une situation litigieuse
A7 Mettre à disposition des informations et de la documentation - Organiser de manière efficiente la mise à disposition des informations - Actualiser les informations (documents, dossiers, affiches...) et assurer le bon fonctionnement des outils. - Adapter, créer des supports en fonction des observations, des moyens. - Conseiller aux clients des outils et/ou des sources d'information pouvant répondre à leurs besoins.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Différenciez les besoins d'information en fonction des types d'interlocuteurs. - Sélectionnez les informations, les moyens et supports adaptés à la nature de l'information à communiquer et au besoin du destinataire. - Organisez et contrôlez les circuits de circulation des informations - Mesurez la pertinence et l'impact des informations mises à disposition.	Une mise à disposition d'information, d'outils en réponse à un besoin identifié : demandeurs, employeurs, partenaires, collègues.
A8 Informar, conseiller le(s)services et suivre la réalisation des actions engagées par les demandeurs, et/ou auprès des entreprises - Conseiller la prestation, le service, les actions personnalisés eu égard aux besoins analysés et validés d'un demandeur d'emploi, d'un employeur. - Formaliser les engagements réciproques. - Réaliser les ajustements nécessaires pour répondre aux évolutions.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Conseillez le ou les services, les actions personnalisées à la situation analysée dans une logique de résultat. - Évaluez et suivez en continu les actions prescrites, les actions réalisées au regard des engagements pris. - Communiquez les enseignements des actions engagées et le cas échéant les ajustements prévus.	- Des descriptions, synthèses, bilans à partir d'actions réalisées en direction de demandeurs d'emploi, d'employeurs. - Un exemple de contractualisation avec un demandeur (prenez un exemple récent). - Un exemple d'engagement avec un employeur. - Un exemple de gestion de votre portefeuille.

Les activités de l'emploi repère

Quelle est l'activité ?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A9 Exploiter, capitaliser des informations et les partager ▪ Identifier les besoins d'information des interlocuteurs ▪ Rassembler des informations quantitatives et qualitatives sur son champ d'intervention en lien avec les attentes et les besoins identifiés. ▪ Communiquer auprès des collègues, des clients pour susciter l'intérêt et alimenter d'autres pistes de réflexion.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ▪ Ciblez les recherches d'information en fonction des priorités et des ressources. ▪ Utilisez les ressources disponibles : informatiques, études, enquêtes, etc. ▪ Formalisez les informations recueillies et mettez en évidence les tendances et évolutions sur les intérêts et limites des thèmes traités ▪ Choisissez les modalités et les supports adaptés à la nature de l'information et au besoin du destinataire ▪ Proposez les axes d'intervention, des actions de progrès visant à améliorer la performance du service et/ou de l'unité	▪ L'utilisation de la veille informative dans la mise en œuvre des actions et le partage des informations recueillies auprès du collectif
A10 Préciser les éléments essentiels de l'offre d'emploi au regard du besoin de l'employeur et des contraintes du marché du travail ▪ Identifier le besoin de recrutement ▪ Recueillir les éléments descriptifs de l'emploi, des activités,.... ▪ Identifier et valider avec l'employeur le profil et le niveau d'emploi approprié à son besoin. ▪ Conseiller le niveau de service adapté aux besoins de l'employeur au regard du marché du travail ▪ Alerter l'employeur en cas de difficultés ▪ Rechercher avec l'employeur des solutions alternatives en cas de difficulté.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ▪ Utilisez votre connaissance du marché du travail et mobilisez les aides et mesures, les techniques et outils adaptés à la situation. ▪ Définissez les principales composantes et caractéristiques et précisez les éléments essentiels du poste. ▪ Ajustez la demande des employeurs en fonction du contexte : profils, méthodes ▪ Formalisez les engagements.	▪ Une négociation d'offre d'emploi

Les activités de l'emploi repère

Quelle est l'activité ?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A11 Traiter, suivre et clore une offre d'emploi ▪ Enregistrer l'offre. ▪ Organiser la recherche de candidatures à partir du fichier ou des différents canaux . ▪ Mettre en relation les candidats correspondant à la demande. ▪ Rechercher avec l'employeur des solutions alternatives en cas de difficulté. ▪ Respecter les engagements définis dans la confirmation écrite de l'offre	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ▪ Enregistrez une offre lisible et exploitable ▪ Rédigez une synthèse de l'offre adaptée au support choisi en faisant ressortir ses caractéristiques et le critères de recrutement ▪ Mettez en cohérence le profil du candidat et celui de l'offre. ▪ Négociez les réajustements en proposant la mesure adaptée. ▪ Réalisez le suivi de l'offre dans la durée dans le respect des engagements qualité.	▪ Un recrutement abouti (démarche). ▪ Une négociation des éléments de l'offre au regard des besoins de l'employeur et du marché du travail. ▪ Une analyse de poste.
A12 Présenter et argumenter des offres au demandeur d'emploi et/ou proposer des candidatures à l'employeur ▪ Présenter à l'employeur les profils répondant au besoin. ▪ Présenter au demandeur les offres correspondant à son profil. ▪ Décider avec l'employeur ou avec le demandeur d'emploi des suites à donner à l'entretien.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : ▪ Utilisez les outils et dispositifs. ▪ Utilisez la recherche d'offre ciblée. ▪ Repérer les écarts entre offre d'emploi et profils des candidats. ▪ Adaptez la présentation et l'argumentation suivant l'interlocuteur. ▪ Négociez les moyens de réduction des écarts offre/demande. ▪ Suivez dans la durée les engagements.	▪ Une présélection de candidatures.

Les activités de l'emploi repère

Quelle est l'activité ?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A13 Organiser et conduire son action de relation avec les entreprises - Organiser le contact avec l'entreprise. - Recueillir les besoins en matière de recrutement et de développement de l'emploi. - Proposer une offre de services approprié à la situation analysée. - Partager avec l'équipe les informations détenues sur l'entreprise et enrichir les données disponibles. - Evaluer l'impact des actions mises en œuvre	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Mobilisez les données disponibles sur l'environnement socio-économique, sur les éléments déjà connus sur l'entreprise. - Choisissez le moyen de contact. - Définissez le suivi efficace. - Maintenez la relation dans la durée par un suivi coordonné et par des engagements. - Choisissez avec pertinence le type d'action par rapport à l'entreprise et aux objectifs de l'agence (besoins repérés par analyse des portefeuilles des demandeurs.	- Un plan d'action visant à augmenter la part de marché, le nombre de clients, etc. - Une action permettant le développement de l'expertise sectorielle de l'équipe et de la connaissance du marché.
A14 Conseiller le responsable d'une entreprise dans ses projets de recrutement - Recueillir les informations nécessaires sur l'entreprise : situation, contexte socio-économique, activités, métiers, qualification, etc. - Analyser la situation et repérer la problématique de l'entreprise. - Partager le diagnostic et proposer une intervention avec définition des objectifs. - Définir les modalités de collaboration avec l'entreprise.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Analysez la situation de l'entreprise. - Mobilisez les ressources internes et/ou externes et coordonnez votre action avec celle des autres. - Mettez à disposition de l'entreprise les moyens dont dispose l'ANPE et dont vous fixez les règles d'usage. - Réalisez un suivi régulier de l'avancement des actions confiées et des résultats.	- Une proposition d'intervention suite à une analyse de situation - Un montage d'actions pour assurer un recrutement complexe (profil pointu, métier en tension .
A15 Aider un demandeur d'emploi à formaliser et valoriser ses compétences - Aider le demandeur à mettre en valeur oralement et par écrit ses activités et ses compétences. - Mettre en relation les compétences du demandeur d'emploi avec les exigences d'une ou plusieurs offres d'emploi.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Exploitez les retours d'évaluation avec le demandeur. - Mobilisez et utilisez les techniques et prestations adaptées au besoin identifié. - Mobilisez des ressources internes et externes selon le besoin et effectuez le suivi.	- Un cas résolu - Un plan d'action sur une catégorie professionnelle ciblée.

Les activités de l'emploi repère

Quelle est l'activité ?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A16 Monter un dossier de mesures pour l'emploi et/ou un dossier de formation - Conseiller la mesure, l'aide ou la formation adaptée. - Informer des procédures, des délais de constitution et d'instruction des dossiers. - Prévoir et organiser les modalités de suivi à court et moyen terme.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Expliquez le sens, les modalités, les procédures des aides et mesures aux bénéficiaires. - Négociez ou renégociez une mesure, une aide ou une formation. - Présentez la pertinence de votre proposition en fonction du besoin - Établissez un mode opératoire permettant d'assurer la relance et le suivi.	- Une négociation avec un organisme de formation, avec un demandeur d'emploi, avec un employeur. - Un refus motivé.
A17 Animer la zone de libre accès - Apporter les premiers éléments de réponse adaptés permettant au client de se situer et d'accéder aux différents services. - Accompagner les clients dans l'utilisation des outils et services mis à disposition. - Réguler les flux en appliquant les dispositions locales.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Appréhendez la diversité des actions à effectuer en zone de libre accès. - Accueillez et facilitez l'expression du besoin. - Analysez la situation, anticipez sur les besoins, proposez des améliorations. - Respectez le niveau d'intervention en redirigeant au besoin le demandeur vers un service adapté. - Réglez des situations conflictuelles.	Une situation difficile où vous avez dû prendre des décisions, faire des propositions qui ont permis d'améliorer l'organisation
A18 Mettre en œuvre et suivre des actions dans le cadre d'un partenariat - Partager les données et les analyses. - Mobiliser les ressources autour des actions à organiser en précisant les rôles et responsabilités de chacun. - Mettre en œuvre les actions en coordonnant les différentes étapes et moyens. - Assurer le suivi.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Organisez les modalités d'échange et de travail avec le partenaire. - Mobilisez les partenaires autour d'un projet commun. - Assurer le reporting auprès de votre N+1. - Évaluez l'atteinte des objectifs et communiquez les résultats et enseignements.	Une contribution à une action menée dans le cadre d'un partenariat.

Les activités de l'emploi repère

	Quelle est l'activité ?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A19	Accompagner un agent en situation de travail - Analyser les besoins d'accompagnement (exprimés ou non). - Élaborer avec l'agent une stratégie d'action. - Mesurer la progression et les résultats atteints.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Identifiez les besoins. - Formalisez, mobilisez les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs. - Évaluez l'atteinte des objectifs et communiquez les résultats et enseignements.	- Une action d'accompagnement réalisée - Une pratique du tutorat.
A20	Concevoir, mettre en œuvre et suivre un plan d'action - Analyser l'environnement socio-économique. - Réaliser le diagnostic de situation. - Définir les objectifs en évaluant la faisabilité. - Formaliser le plan d'action : contenus, objectifs, modalités, indicateurs. - Évaluer les résultats. - Proposer les ajustements nécessaires.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Tenez compte des orientations de l'Agence dans la réalisation d'un plan d'action. - Utilisez les méthodologies de résolution de problèmes. - Définissez la contribution de chacun au plan d'action. - Prévoyez et organisez les modalités de suivi à court et moyen terme. - Réajustez les moyens prévus dans la réalisation des étapes conformément aux objectifs, aux échéances et au budget alloué.	Un exemple de plan d'actions
A21	Mettre en œuvre et suivre les actions sous-traitées - Prescrire et alimenter les prestations. - Vérifier la conformité des actions au cahier des charges. - Évaluer les résultats des prestations pour les bénéficiaires.	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : - Réalisez un contrôle qualité en assurant le suivi des prescriptions. - Réalisez des bilans. - Proposez des améliorations.	Un contrôle de réalisation d'une prestation sous traitée

Les activités de l'emploi repère

**Les autres
activités réalisées
dans l'emploi
mais non référencées**

En fonction du contexte d'exercice de leur emploi (mise à disposition dans une autre structure, agence spécialisée, décharge de service...), **les agents peuvent réaliser régulièrement d'autres activités :**

- **Des activités régulièrement exercées dans le cadre de l'emploi :**
 - qui répondent à la demande de l'Établissement, mais non référencées dans les activités ;
 - qui mobilisent les compétences clefs de l'emploi ;
 - qui peuvent être complémentaires aux activités listées **ou constituer l'essentiel des activités mises en œuvre.**

- **Exemples d'activités :**
 - *animer des actions de développement de compétences ;*
 - *apporter une assistance à l'utilisation opérationnelle des moyens informatiques (bureautique et/ou applicative) ;*
 - *accompagner un demandeur dans l'emploi (type PADE) ;*
 - *recruter par simulation, etc.*
 - ...

Les exemples :

Les activités peuvent provenir des activités de l'appui et gestion ou être exercées dans un contexte particulier_externe ou interne à l'établissement_et/ou être liées à une évolution récente du métier.

A NOTER

Si l'agent souhaite les valoriser, il devra être en mesure de démontrer l'intérêt qu'elles représentent pour l'exercice de l'emploi en précisant pour chacune des activités, le contexte, la manière de procéder, les résultats obtenus, les enseignements tirés...

Les acquis formalisés de la formation et de l'expérience

Ce sont des éléments formalisés d'acquis de l'expérience et/ou de la formation que l'agent souhaite valoriser et pour lesquels il peut démontrer la plus-value qu'ils représentent pour tenir l'emploi.

Les validations obtenues

- Les diplômes, validation des acquis de l'expérience, attestations d'acquis, équivalence.

A NOTER

Si l'agent souhaite les valoriser, il devra être en mesure de démontrer l'intérêt qu'ils représentent pour l'exercice de l'emploi

Les formations suivies

- Formation initiale, formation continue (contenu, durée, organisme de formation...).

Les expériences professionnelles

- En lien avec l'emploi.